

« Avec le cinéma on parle de tout, on arrive à tout », dit Godard. Ainsi, dès sa naissance, le cinéma s'intéresse au droit. La caméra de Georges Méliès pénètre dans le prétoire en 1899, pour donner à voir le procès Dreyfus. Depuis lors, si le cinéma n'a jamais cessé de s'intéresser au droit, il a investi de nombreux autres territoires, à travers de nombreux genres, de la comédie dramatique au cinéma d'horreur, en passant par le film policier, dont le film de procès est un sous-genre. De cercle en cercle, il serait peut-être temps de s'intéresser à la manière dont le cinéma questionne les confins du droit : ses zones de non-droit. En conviant des personnes provenant d'horizons comme de spécialités différents, il s'agirait de confronter les regards, les pratiques, en interrogeant la façon dont le cinéma les questionne (ou non).

Il faudrait d'abord se demander ce que recoupe cette appellation, « zone de non-droit ». Le champ des possibles est très large. Il pourrait s'agir d'une zone géographique, largement représentée par le « banlieue-film », comme un sort fait aux personnes à raison de leur genre, sexe, religion, conditions de travail, statut, mais aussi, au sens très large du terme, aux animaux, aux robots... au droit lui-même. Il s'agirait ensuite de montrer que le droit n'est pas simplement un décorum pour le cinéma. À partir d'exemples singuliers empruntés, il conviendrait plutôt de montrer que le cinéma développe une pensée singulière du droit, dont l'originalité doit être questionnée.

Dans ce cadre, il s'agira de mettre en question l'hypothèse selon laquelle le cinéma, depuis ses propres instruments, mettrait en débat ce que la philosophe des images Marie-José Mondzain nomme « l'invu », soit ce que les autres discours, notamment ceux du droit, ne diraient pas à propos de la justice, l'État de droit, la vengeance, le genre, les violences de tous types... soit tout ce qui fait le vivre-ensemble.

Informations pratiques

Entrée libre

Pour venir à l'Université d'Évry :

-par les transports en commun :

RER D / T12 – station Évry-Courcouronnes

L'université se situe en face de la gare RER.

-par l'autoroute A6 (sortie Évry / Courcouronnes)

Université d'Évry Paris-Saclay

DROIT ET CINÉMA LES ZONES DE NON-DROIT



Colloque organisé par le Centre de recherche Léon Duguit
sous la direction scientifique de David Fonseca

Lundi 16 décembre 2024

8h30-18h

Salle des Lumières (Bibliothèque universitaire) le matin

Amphi 300 l'après-midi



CRLD Centre de Recherche
Léon Duguit

8h30. **Accueil**

8h45. **Propos introductif** *David Fonseca, Université d'Évry Paris-Saclay*

L'état des sans droits

Sous la présidence de David Fonseca, Université d'Évry Paris-Saclay

9h. **Diffusion du court métrage « Linda and her dog Vial helping the 2016 Samos Refugees »**, Brigitte Gauthier, Université d'Évry Paris-Saclay

9h15. **Tournages en zone de non-droit sur les camps de réfugiés**, Brigitte Gauthier, Université d'Évry Paris-Saclay

9h35. **Bac Nord : les fantômes de la police souveraine**, David Fonseca, Université d'Évry Paris-Saclay

9h50. **Le (non) droit des femmes au cinéma ? Le cas James Bond**, Réjane Vallée, Université d'Évry Paris-Saclay

10h10. **Les réseaux sociaux, zones de non-droit. Regards de cinéma sur les victimes invisibles des cyberviolences**, Nathalie Devarenne, Université d'Évry Paris-Saclay

10h30-10h45. Débats / Pause

10h45. **La saga Twilight et le droit. Vampires, Dhampires et loups-garous ... aux frontières de l'humanité et de l'animalité**, Aloïse Quesne, Université d'Évry Paris-Saclay, Institut Universitaire de France

11h05. **La musique du royaume des aveugles : *Minority Report* de John Williams (Spielberg, 2002)**, Chloé Huvet, Université d'Évry Paris-Saclay, Institut Universitaire de France

11h25. **Frayer dans la zone et la vie dans ses plis pour y funambuler (au sujet de *Nuit obscure*, un triptyque de Sylvain George)**, Alexia Roux et Saad Chakali, Critiques de cinéma

11h45-12h. Débats

Déjeuner libre

Le droit sans l'État

Sous la présidence de Raphaël Paour, Université Paris-Saclay

14h. **L'introuvable vengeance dans l'État de droit - Regards croisés du droit et du cinéma**, Jérôme Prévost-Gella, Université Paris-Nanterre

14h20. **Hors-la-loi dans une société sans loi : une analyse de *Les Neuf Reines***, Gabriel Anich, Cergy Paris Université

14h40. **L'établissement des zones de non-droit dans le cinéma de Q. Tarantino par la représentation et l'effacement de l'autorité étatique**, David Riccardi, Université d'Évry Paris-Saclay

15h. **« *Grow up, Jamie* » : Perspectives de critique systémique sur la régulation des marchés financiers dans *The Big Short***, Mohamed Ben Achour, Université d'Évry Paris-Saclay

15h20. **Les ultra-riches au-dessus des lois : impunité juridique et tragédies privées dans *Arrested Development*, *Billions* et *Succession***, Olivier Caïra, Université d'Évry Paris-Saclay

15h40-16h. Débats / Pause

L'État sans le droit

Sous la présidence d'Arnaud Le Pillouer, Université Paris-Nanterre

16h. **Le non droit dans le cinéma d'épouvante américain : une eschatologie anomique**, Tanguy Pasquier Briand, Université d'Évry Paris-Saclay

16h20. **Les zones de non-droit, de la révolution française à la Ve République, dans le cinéma de Pierre Schoeller**, Pierre Schoeller, Cinéaste

16h40. **Les névroses du pouvoir italien dans le cinéma d'Elio Petri**, Raphaël Paour, Université Paris-Saclay

16h55. **La zone d'intérêt, une zone de non-droit ?**, Arnaud Le Pillouer, Université Paris-Nanterre

17h10. **La politique dans la zone de non (État de) droit. À propos d'un film de Santiago Mitre**, Carlos Miguel Herrera, Cergy Paris Université

17h30 : **Synthèse**, Olivia Bui-Xuan, Université d'Évry Paris-Saclay

Cocktail